

ÉVOLUTIONS DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN 2025

Des fermes bovines laitières des Pays de la Loire



Chaque début d'année, l'équipe du réseau Inosys de la Chambre d'agriculture des Pays de La Loire estime les résultats économiques des élevages laitiers sur l'année civile écoulée. Ce travail est réalisé avant l'arrivée des premières comptabilités de l'année concernée, en collaboration avec Seenovia.

Ce document s'articule en trois parties. Tout d'abord une présentation des hypothèses de conjoncture économique, puis des effets de la météo et enfin les effets cumulés de ces deux facteurs sur les résultats économiques de 2025. Enfin, le prix de revient du lait dans deux systèmes spécialisés en conventionnel et en agriculture biologique sera présenté.



1. INDICATEURS DE CONJONCTURE ECONOMIQUE 2025

a. Forte augmentation des produits animaux

Sur l'année civile 2025, les prix de base du lait conventionnel et biologique, ont augmenté respectivement de +27 et +18 €/1000l par rapport à 2024. En moyenne, le prix payé conventionnel était de 496 €/1000 litres et celui du bio de 519 €/1000 litres.

Le prix des veaux a fortement augmenté en 2025 tout comme la vente des réformes à 5,5 €/kgc (+ 28%).

Les systèmes conventionnels diversifiés avec des cultures de vente ont vu le prix des céréales diminuer pour la troisième année consécutive (- 10 €/T pour le blé).

b. Charges opérationnelles à la baisse

Les prix des concentrés ont baissé de 10 à 14 % en conventionnel par rapport à 2024. Les prix des engrais ont légèrement augmenté (+10%).

En bio, à l'inverse, le correcteur azoté a augmenté de 4%.

Les frais d'élevage sont stables et le prix de la paille reste élevé (110 €/T).

Des frais d'élevages supplémentaires pourront être observés en exploitation lié à la vaccination FCO.

c. Charges de structure

Entre 2024 et 2025 le prix du carburant diminue de 11% et celui de l'électricité de 8%. Les autres charges de structures progressent jusqu'à + 8 % (pour l'eau).

d. Produits d'exploitation

Les produits totaux augmentent de 7% en conventionnel. Le produit des cultures de vente, en baisse de 10%, a été compensé par l'augmentation du prix du lait et de la viande. En système bio, les produits totaux progressent de + 6%, portés pour moitié par le prix du lait et l'autre moitié par le prix de la viande.

Le tableau 1 présente les différentes hypothèses d'évolutions des prix de vente et d'achats retenus pour les estimations de revenus en systèmes conventionnels et bios en 2024 et 2025.

Tableau 1 : Principaux facteurs économiques pris en compte pour estimer l'évolution des postes de produits et de charges en 2025 par rapport à 2024

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Situation en 2024	2025 (évolution 2025/24)	Situation en 2024	2025 (évolution 2025/24)
Produits	Volume de lait vendu		=		=
	Prix de base	443 €/1000 L	470 €/1000 L (+27 €/1000 L)	491 €/1000 L	509 €/1000 L (+18€/1000 L)
	Prix payé *	466 €/1000 L	496 €/1000 L	501 €/1000 L	519 €/1000 L
	Prix des réformes	4,30 €/kg	5,5 €/kgc (+28%)	4,30 €/kg	5,5 €/kgc (+28%)
	Prix de vente du Blé	200 €/T	180 €/ T (-10%)	315 €/T	= (mélange céréalier)
	Aide MAB			6 200 € (MAB)	= (MAB)
Charges opérationnelles	Prix du correcteur azoté	455 €/T	390 €/T (- 14%)	1 005 €/T	1 040 €/T (+3%)
	Prix du concentré de production	364 €/T	325 €/T (-11%)		
	Prix du concentré énergétique	318 €/T	286 €/T (-10%)	315 €/T	=
	Frais d'élevage		=		=
	Engrais azoté ou compost bio	1,1 €/Unité d'N	1,2 €/Unité d'N (+10%)	60 €/T (amendements organiques)	=
Charges structures	Mécanisation (entretien)		=		=
	Carburant (net TIPP)	0,85 €/L	0,76 €/L (-11%)	0,85 €/L	0,76 €/L (-11%)
	Bâtiments		+2 %		+ 2 %
	Diverses charges de structures		-11 à +8 %		-11 à +8 %
Autres	2 SMIC nets	34 230 €	34 243 € (=)	34 230 €	34 243 € (=)
	Taux rémunération capitaux propres	3%	2,16 %	3%	2,16 %

*Prix payé hors primes cahier des charges (sans OGM, pâturage, ...)



2. 2025 : une année avec des rendements en baisse

a. Des rendements moyens en céréales

Les rendements en céréales sont en légère baisse par rapport à la moyenne des dix dernières années (-8 % en blé conventionnel ; équivalent à la moyenne en méteil grain bio).

b. Des rendements fourragers en baisse

Les rendements en maïs ensilage de 2025 sont inférieurs de 10% à la moyenne décennale dans tous les systèmes. Ils atteignent 10 T de MS/ha en conventionnel et 8 T de MS/ha en bio. Les rendements annuels en herbe sont eux aussi inférieurs à la moyenne décennale (-8%).

Cela occasionne une variation de stocks négative. Les qualités des récoltes d'herbe et de maïs sont globalement bonnes.

c. Augmentation des volumes de lait produits

En conventionnel, la bonne qualité des fourrages explique une partie de l'augmentation de productivité des vaches. La conjoncture économique (prix du lait élevé, coûts des concentrés faibles) a pu amener les éleveurs à produire plus de lait par vache avec du concentré supplémentaire.

En bio, la production par vache augmente de 2% par rapport à la moyenne, liée à la qualité des fourrages et à un pâturage d'automne favorable.

Tableau 2 : Facteurs météo pris en compte dans les évolutions de revenus 2025 et par rapport à une moyenne décennale

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Moyenne 10 ans	2025 (évolution 24/moy)	Moyenne 10 ans	2025 (évolution 24/moy)
Céréales	Rendement Céréales	72 qx/ha	68 qx/ha (- 6 %)	35 qx/ha	35 qx/ha (=)
	Rendement Paille	3,5 T/ha	=	3,0 T/ha	=
Fourrages	Rendement Maïs	11 TMS/ha	10 TMS/ha (-9%)	9 TMS/ha	8 TMS/ha (- 11 %)
	Rendement Herbe	7,0 TMS/ha	6,3 TMS/ha (- 8%)	5,8 TMS/ha	5,2 TMS/ha (- 8%)
Lait	Production VL présente (I/VL)		+3,6% = syst. herbager		+ 2 %

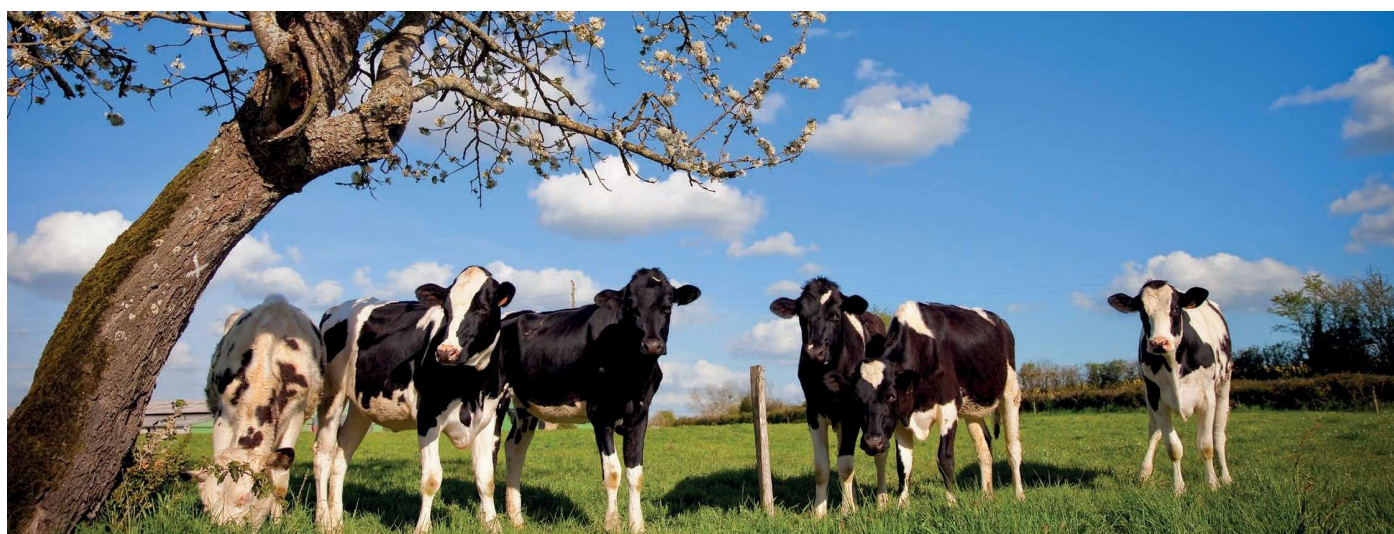
3. Impacts cumulés de la conjoncture économique et de la météo 2025

a. Présentation des cas types, supports des simulations

Pour estimer les impacts conjoncturels et de la météo, ceux-ci ont été appliqués sur une dizaine de systèmes laitiers présents en Pays de la Loire. Cette partie du document illustre ce travail sur les deux types de systèmes laitiers spécialisés, conventionnel et bio, les plus représentatifs en Pays de la Loire.

Tableau 3 : Description des systèmes laitiers spécialisés, supports pour les simulations

		Conventionnel - 40 % maïs dans la SFP Silo de maïs ouvert au Printemps De 3,5 à 4 TMS de maïs ensilage par vache (Cas-type n°3)	Agrobiologie - 10 % de maïs dans la SFP De 0 à 1,5 TMS de maïs ensilage par vache (Cas-type n°9)
Associés	UTH _a	2,0	2,0
Salariés	UTH _s	0,2	0,2
SAU	ha	94	117
SFP	ha	68	102
Cultures de ventes ou autoconso.	ha	27	15
Part de maïs dans la SFP	% SFP	42 %	10 %
Lait vendu	L	649 380	440 750
Lait vendu/UTH affectée au lait	L/UTH lait	327 000	209 300
Lait vendu/VL présente	L/VL/an	8 220	5 460

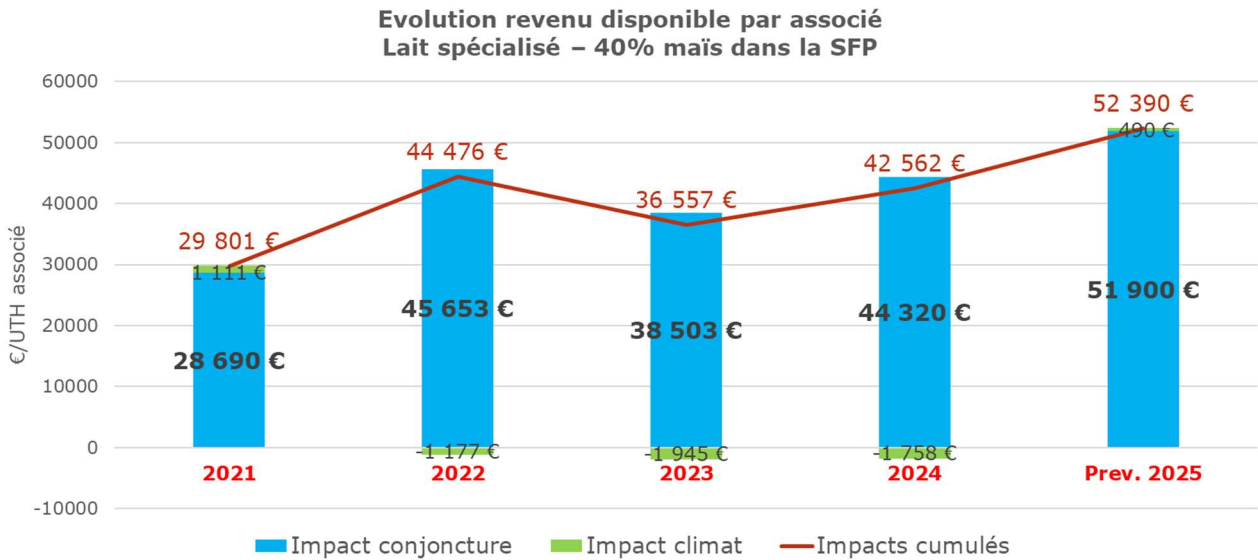


b. Résultats en système spécialisé conventionnel : des résultats économiques en hausse

Le graphique 1 présente les effets de la conjoncture économique et de la météo sur le revenu disponible du système conventionnel 40% maïs dans la SFP, depuis 2021.

Le revenu disponible en lait spécialisé conventionnel atteint son plus haut niveau sur les 5 dernières années, avec 52 390 € / UTH exploitant.

Graphique 1 : Évolution de 2021 à 2025 du revenu disponible par exploitant du cas-type conventionnel avec 40 % de maïs dans la SFP



c. Prix de revient* du lait conventionnel : 428 €/1000 l (-21 €/1000 l)

Le prix de revient du lait conventionnel 2025 est impacté par la baisse des charges et par la hausse des produits annexes (produit viande). Ainsi pour se rémunérer 2 SMIC annuels nets (34 243 €/UTH associé), il faudrait un prix payé minimum de 428 €/1000l pour l’année civile 2025 (tableau 4). Le prix du lait payé 2025 est supérieur au prix de revient 2025, ce qui permet une rémunération équivalente à 3,0 SMIC/UMO exploitant affectée au lait. Cette estimation de prix de revient est faite à conduite équivalente et sans investissements supplémentaires. En exploitation, on observe un rattrapage des investissements avec des prix de revient qui peuvent s’avérer plus élevés.

Tableau 4 : Estimation du prix de revient 2025 pour le système laitier spécialisé conventionnel avec 40 % de maïs dans la SFP

* Prix de revient = prix du lait à partir duquel la main d’œuvre associé est rémunérée à 2 SMIC nets + 30 % de MSA sur l’atelier lait.

	Estimation (€/1 000 L)
Prix de revient 2024 du Cas-type	449 €
• Impacts indices économiques (baisse des charges et hausse des produits annexes)	- 18 €
Prix de revient 2025 du Cas-type (prise en compte de l’impact conjoncture)	431 €
• Impacts effet de la météo (quantité des fourrages, achat paille)	-3 €
Prix de revient estimé 2025	428 €

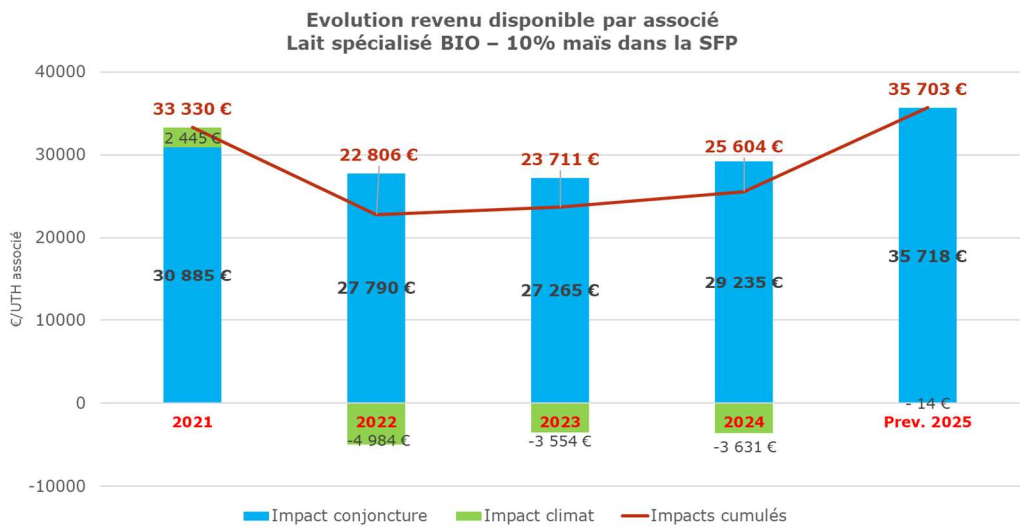
d. Résultats en système laitier spécialisé bio : augmentation des résultats économiques



Le graphique 2 présente les effets de la conjoncture économique et de la météo sur revenu disponible du système bio à 10% maïs dans la SFP, depuis 2021.

Le revenu disponible en lait spécialisé bio est de 35 703 € / UTH exploitant. Il est en hausse par rapport aux 3 dernières années.

Graphique 2 : Évolution de 2021 à 2025 du revenu disponible par exploitant en système laitier spécialisé bio avec 10% de maïs dans la SFP



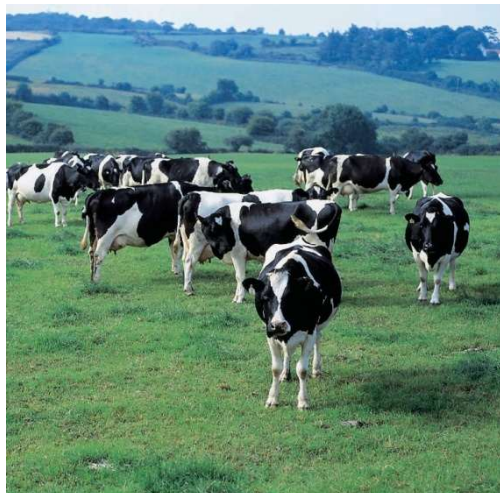
e. Prix de revient* du lait bio : 513 €/1000L (-29 €/1000L)

Le prix de revient du lait bio 2025 est impacté par la hausse du produit viande. Ainsi pour se rémunérer 2 SMIC annuels nets (34 243 €/UMO), il faudrait un prix payé minimum de 513 €/1000L pour l’année civile 2025 (tableau 5).

Le prix de revient 2025 est proche du prix du lait payé 2025, ce qui permet une rémunération de 2,0 SMIC/UMO exploitant affectée au lait, proche de celle de 2024.

Tableau 5 : Estimation du prix de revient 2025 pour le système bio avec 10 % de maïs dans la SFP
* Prix de revient = prix du lait à partir duquel la main d’œuvre associée est rémunérée à 2 SMIC nets + 30 % de MSA sur l’atelier lait.

	Estimation (€/1000L)
Prix de revient 2024 du Cas-type	542 €
• Impacts indices économiques (évolution prix produits et charges)	-29 €
Prix de revient 2025 du Cas-type	513 €
• Impact effets de la météo (quantité qualité des fourrages, lait/VL, achat paille)	+0 €
Prix de revient estimé 2025	513 €



Ce travail de projection est délicat. Il se veut illustratif de méthode. Il incite à la réalisation d'une projection dans chaque ferme. Chaque éleveur peut situer ses résultats 2025 au travers des différents repères fournis à l'aide de cas types représentatifs des systèmes laitiers des Pays de la Loire disponible sur le site internet de la Chambre Régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Chaque exploitant peut également, à l'aide de ce document, se projeter sur ses résultats 2025 afin d'estimer ses résultats et ainsi mettre en place différentes stratégies techniques ou économiques afin de conserver un équilibre financier de son élevage et une rémunération du travail cohérente.



CONTACTS

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Pôle BOVINS – Direction ÉLEVAGE
9 rue André-Brouard
CS 70510
49 105 ANGERS Cedex 02

CHEVALIER Guillaume (Maine-et-Loire)
06 61 74 43 28
guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

GABORIAU Laurent (Vendée)
06 78 84 45 12
laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

HUCHON Jean-Claude (Loire-Atlantique)
06 45 70 21 67
jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

MORIN Charlotte (Mayenne)
06 88 87 67 53
charlotte.morin@pl.chambagri.fr

RONDEAU Domitille (Sarthe)
07 62 66 83 62
domitille.rondeau@pl.chambagri.fr

ZIELINSKI Coralie (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire)
06 26 31 12 12
coralie.zielinski@pl.chambagri.fr



pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

